

MENTION MANUSCRITE

LA CAUTION CONFIRME SA CONNAISSANCE DE LA NATURE ET DE L'ÉTENDUE DE SES OBLIGATIONS EN REPRODUISANT INTÉGRALEMENT DE SA MAIN LE TEXTE CI-DESSOUS ET EN REMPLAÇANT LES MENTIONS EN ITALIQUE :

« Je soussigné(e)

après avoir pris connaissance de ce qui précède et des conditions de la location, m'engage en qualité de caution à payer au créancier bailleur tout ce que lui doit le locataire débiteur en cas de défaillance de celui-ci, dans la limite d'un montant en principal et accessoires de *(en lettres et en chiffres)*

€ soit

Euros.

Je renonce au bénéfice de division et de discussion, par conséquent, je ne pourrais exiger du créancier bailleur qu'il poursuive d'abord le locataire débiteur ou qu'il divise ses poursuites entre les cautions. »

